Contrat d'engagements Pommes-Poires 2026/2027 par l'AMAP . .Panier du puits Godichon

Adhérent(s)
Nom :
Adresse :

Mail :
Tél. :

Producteur :
Les Vergers des Coudrayes
Production fruitière
110 route royale
78580 Les Alluets-le-roi

Engagements de l'adhérent :
- pré-financer la production,
- assurer au moins une permanence de distribution et se rendre au moins une fois sur l'exploitation pendant la saison d'engagement,
- gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions)

Engagement de l'arboriculteur partenaire :
- les fruits livrés sont certifiés bio,
- livrer des produits de qualité et frais de son exploitation,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Les signataires du présent contrat s'engagent pour 10 distributions de pommes et poires :
2026 : **07/10 – 21/10 – 04/11 – 18/11 – 02/12 – 16/12** **2027** : **13/01 – 27/01 – 10/02 – 24/02**

Constitution du panier de fruits, distribution et paiements

Les prix des paniers sont basés sur 1 kilo de pommes à 3.90€ et 1 kilo de poires à 4.90€.

Deux moyens de paiement possibles :

Possibilité de payer en plusieurs fois par chèques à l'ordre de « **Vergers des Coudrayes** ».
Sinon par virement, avec obligation de préciser le **nom de l'Amap, nom de l'adhérent/e, PP2026.**

Choix du mode de paiement : ☐ Chèque ☐ Virement

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de pommes et poires. L'adhérent peut souscrire pour un ou plusieurs des paniers suivants :

Désignation	Prix unitaire	Prix panier	Nbre paniers	S/TOTAL
LE PANIER - 10 distributions : 5kg pommes-poires (3,5 kg de 2 variétés de pommes et 1,5 kg de poires)	21,00€	210,00€	….	….
LE DEMI-PANIER - 10 distributions : 2,5kg pommes-poires (1,75 kg de 2 variétés de pommes et 0,75 kg de poires)	10,50€	105,00€	….	….
			TOTAL	….

Les distributions auront lieu le . Jeudi ….. à …….. , entre ….h…et ….h... .

Ce contrat est élaboré pour une période de 5 mois.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.
Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait en **1 exemplaire**, le __ __ / __ __ / 2026 à _

Nom, prénom, signature de l'adhérent	Nom, prénom et signature de l'agriculteur
	